

DEMANDE D'ADMISSION 2025-2026



Programme de certification professionnelle en gestion des terres : Niveau II

Date limite d'inscription : 15 août 2025

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille :

Prénom : Autre(s) prénom(s) :

Pronoms : Genre :

Date de naissance : / /
(jj/mm/aaaa)

Adresse du domicile :

Ville : Province :

Code postal : Téléphone :

Adresse courriel :

2. EMPLOI

Nom de l'employeur :

Titre du poste :

Adresse de l'emploi :

Ville : Province :

Code postal : Téléphone :

Adresse courriel :

3. NATION / COMMUNAUTÉ

Régime de gestion des terres en place dans votre Première Nation :

Lettre d'appui de votre employeur ou de votre Première Nation pour participer au Niveau II :

☐ Ci-jointe ☐ Sera envoyée avant le 15 août 2025

4. COMMUNICATION

Adresse postale à utiliser : ☐ Emploi ☐ Domicile

Adresse courriel à utiliser :

DEMANDE D'ADMISSION 2025-2026



5. PCPGT NIVEAU I

Êtes-vous actuellement inscrit·e ou avez-vous terminé avec succès le Niveau I du PCPGT?

☐ Niveau I : complété ☐ Niveau I : en cours ☐ Non

6. FRAIS DE SCOLARITÉ ET FINANCEMENT

Veuillez indiquer la source de financement de vos frais de scolarité :

☐ Employeur ☐ Autofinancement ☐ Services aux Autochtones Canada (SAC)*

**Si vous avez sélectionné SAC, veuillez consulter l'encadré ci-dessous.*

☐ Je consens à ce que l'ANGTA partage le nom de ma Première Nation afin de déterminer si je suis admissible à un financement dans le cadre de l'initiative de financement de SAC pour le PCPGT Niveau II.

Les frais de scolarité au montant de **1 500,00 \$** doivent être réglés au plus tard le **1er septembre 2025**.

Ces frais incluent le matériel de cours, l'administration et les services aux étudiants.

L'étudiant·e est responsable des coûts liés à l'équipement nécessaire à sa formation (technologie, logiciels et matériel connexe).

Veuillez faire un chèque à l'ordre de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones.

7. MODALITÉS D'INSCRIPTION

À son admission au PCPGT Niveau II, l'étudiant·e sera inscrit·e à l'ensemble des cours du programme par l'ANGTA, à moins d'avoir reçu une autorisation préalable lui permettant d'assister à des cours individuels. Une preuve d'autorisation est requise.

8. SIGNATURE

L'étudiant·e est prié·e d'indiquer son engagement en signant la demande d'admission.

Nom de l'étudiant·e

Titre du poste de l'étudiant·e

Signature de l'étudiant·e

Date

Veuillez faire parvenir votre demande d'admission et les documents nécessaires avant le **15 août 2025** à l'adresse suivante formation@agtpnql.ca.